



## Conseil économique et social

Distr. générale  
28 janvier 2005  
Français  
Original: anglais

---

### Reprise de la session d'organisation de 2005

27 et 28 avril 2005

Point 4 de l'ordre du jour

**Élections, présentation de candidatures,  
confirmation des candidatures et nominations**

### **Élection de 21 membres du Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication**

#### **Note du Secrétaire général**

##### **Additif**

1. En application de ses résolutions 1982/67 et 1985/71, le Conseil économique et social doit élire, à la reprise de sa session d'organisation de 2005, 21 membres du Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication, pour un mandat de trois ans commençant le 1<sup>er</sup> janvier 2006, afin de pourvoir les sièges qui deviendront vacants le 31 décembre 2005 à l'expiration du mandat des membres suivants : Afrique du Sud, Allemagne, Chine, Éthiopie, Fédération de Russie, France, Italie, Malte, Namibie, Niger, Ouganda, Panama, Portugal, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et Sri Lanka. Il existe en outre au sein du Groupe de travail six sièges vacants qui n'ont pas été pourvus par des membres dont le mandat vient à expiration le 31 décembre 2005.
2. Les sièges vacants doivent être pourvus comme suit :
  - Cinq membres à choisir parmi les États d'Afrique;
  - Trois membres à choisir parmi les États d'Asie;
  - Un membre à choisir parmi les États d'Europe orientale;
  - Trois membres à choisir parmi les États d'Amérique latine et des Caraïbes;
  - Neuf membres à choisir parmi les États d'Europe occidentale et autres États.
3. On trouvera la composition du Groupe de travail en 2005 dans l'annexe à la présente note.



## Annexe

### **Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication**

(34 membres; mandat de trois ans)

#### **Composition en 2005**

##### **Neuf membres représentant les États d'Afrique**

Afrique du Sud\* (2005), Bénin (2006), Burundi (2006), Éthiopie\* (2005), Namibie\* (2005), Niger\* (2005), Nigeria (2006), Ouganda\* (2005), Tunisie (2006)

##### **Sept membres représentant les États d'Asie<sup>a</sup>**

Chine\* (2005), Chypre (2006), Malaisie (2006), Pakistan (2006), Sri Lanka\* (2005), Thaïlande (2006)

##### **Trois membres représentant les États d'Europe orientale**

Fédération de Russie\* (2005), Pologne (2006), République tchèque (2006)

##### **Six membres représentant les États d'Amérique latine et des Caraïbes<sup>b</sup>**

Argentine (2006), Brésil (2006), Mexique (2006), Panama\* (2005)

##### **Neuf membres représentant les États d'Europe occidentale et autres États<sup>c</sup>**

Allemagne\* (2005), France\* (2005), Italie\* (2005), Malte\* (2005), Portugal\* (2005), Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord\* (2005)

---

\* Membre dont le mandat vient à expiration.

<sup>a</sup> Il existe un siège vacant dans ce groupe pour un membre dont le mandat prendrait effet à la date de l'élection et viendrait à expiration le 31 décembre 2005.

<sup>b</sup> Il existe deux sièges vacants dans ce groupe pour des membres dont le mandat prendrait effet à la date de l'élection et viendrait à expiration le 31 décembre 2005.

<sup>c</sup> Il existe trois sièges vacants dans ce groupe pour des membres dont le mandat prendrait effet à la date de l'élection et viendrait à expiration le 31 décembre 2005.